



MAÏTÉ NOÉ

Adjointe au Maire de Vinon-sur-Verdon,
membre du bureau de la CLI

Vous êtes l'un des élus locaux les plus impliqués dans la CLI. Pourquoi cet engagement ?

Maïté Noé : Vinon est l'une des communes les plus proches du Centre du CEA et la plus proche du site ITER. Les Vinonnais se posent donc à juste titre des questions sur Cadarache et le risque nucléaire. Nous dit-on la vérité ? Peut-on faire confiance ? Je suis à la CLI d'abord pour obtenir des réponses à ces questions, pour avoir accès à l'information, directement à la source, dans les dossiers, et au-delà de ce que le CEA veut bien dire dans sa communication. De plus, j'ai été pendant près de vingt ans sapeur-pompier et on s'est longtemps battu pour avoir une information et une formation concernant le risque nucléaire. Car ce sont quand même les sapeurs-pompiers qui seront en première ligne en cas d'accident. En travaillant au collège de Vinon j'ai pu aussi constater l'insuffisance de la culture du risque chez les jeunes, malgré les exercices régulièrement organisés dans l'établissement. Or nous, élus locaux, avons une responsabilité particulière en matière de risques majeurs, qu'ils soient naturels ou technologiques. Nous devons informer les habitants et prendre toutes les dispositions pour assurer leur protection. Deux documents doivent ainsi être obligatoirement établis par chaque commune : le *Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs* (DICRIM) et le *Plan Communal de Sauvegarde* (PCS). Une tâche ardue mais essentielle, vitale même, que j'ai réalisée pour ma commune, où je suis Adjointe au Maire en charge de la Sécurité, de la protection des populations et de la Prévention des risques majeurs. Dans toutes mes activités, sapeur-pompier, au collège, élue au sein de ma municipalité et à la CLI, ce qui m'a toujours personnellement motivé, c'est le souci de la protection de la population.

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône a décidé de fusionner la CLI de Cadarache et la CLI ITER. Etes-vous d'accord ?

Maïté Noé : Cette fusion est pour moi une très bonne chose. D'abord parce que les membres les plus actifs des deux CLI, qu'ils soient des élus locaux comme moi, des représentants associatifs, des syndicalistes ou des experts, sont souvent les mêmes personnes, tous bénévoles. Les réunir au sein d'une même structure simplifiera beaucoup leur travail. Et je pense aussi que le risque nucléaire est, et à juste titre, perçu globalement par la population locale, même s'il y a maintenant deux exploitants à Cadarache : le CEA et ITER. Une information sur l'ensemble du site de Cadarache réunie dans une seule publication et un seul site Internet sera selon moi une réelle amélioration pour le public. Encore faut-il que l'on donne à cette CLI unique les moyens de remplir sa mission d'information. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône qui est également notre principal financeur nous avait assuré au départ que son intention n'était pas de faire des économies. Mais avec la crise qui perdure et des restrictions de crédits partout, le discours est en train de changer. Il faut aujourd'hui lutter pour faire comprendre qu'il y a un prix à payer pour assurer au public une information indépendante sur le nucléaire. J'espère également en tant qu'élue varoise que le Conseil général du Var acceptera de participer à nouveau à la CLI. Sans tenir compte de l'impact du site nucléaire sur tout le nord-est du département, il s'en était retiré en 2006 à la surprise des élus locaux.

Vous participez activement aux travaux de l'Association Nationale des CLI (ANCCLI). Quelle est l'action de l'ANCCLI ?

Maïté Noé : L'ANCCLI réunit les trente-sept CLI qui assurent une mission de vigilance auprès de tous les sites nucléaires. Le travail réalisé au niveau national par l'ANCCLI est tout à fait complémentaire de celui fait au niveau local par chaque CLI. L'union fait la force et l'ANCCLI est devenue un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics. C'est grâce à l'ANCCLI que l'on peut travailler avec le ministère de l'intérieur sur la refonte du plan Orsec, l'organisation de la distribution des comprimés d'iode, ou l'extension des périmètres des plans particuliers d'intervention (PPI). C'est à l'ANCCLI que l'on participe à la réflexion sur la gestion des situations post-accidentelles, comme celle que connaît le Japon après Fukushima. Lors du débat parlementaire sur la transition énergétique, l'ANCCLI est à l'origine de plusieurs propositions d'amendements pour mieux prendre en compte la société civile en matière nucléaire. Cette action de l'ANCCLI s'appuie toujours sur notre expérience de terrain au niveau des CLI. L'action de l'ANCCLI est aussi présente au niveau européen et elle est considérée comme un exemple par les autres pays de l'Union. C'est aussi l'ANCCLI qui lutte pour obtenir un financement des CLI par la taxe sur les installations nucléaires. Ce qui permettrait de sécuriser un financement qui, aujourd'hui, dépend entièrement de subventions aléatoires.